

**Projet : SHABAB MUTASAMIH
(Jeunesse tolérante)
18-CO1-1087**

**Termes de Références pour le recrutement d'un
consultant expert en prévention de l'extrémisme violent**

25 mai 2022

Tanger

1. Contexte

De nos jours, le Maroc subit encore – comme d’autres pays émergents – plusieurs enjeux d’ordre socio-économique et politique. Nonobstant, l’Etat marque la différence par une volonté institutionnelle vers la modernité, une forte implication de la société civile dans le processus de démocratisation de la société, la promotion des droits de l’Homme, en plus d’une claire volonté de promotion de la jeunesse et d’éradication de l’extrémisme et de la violence.

La radicalisation, et les conséquences qui en découlent, se sont imposées au rang des priorités ces dernières années à l’échelle mondiale. Pour autant, ce phénomène reste encore largement incompris et complexe, étant par essence un parcours très personnel, guidé par une multiplicité de facteurs adjuvants, d’où l’impossibilité d’établir un « profil type » dans les parcours de la plupart des jeunes touchés par ce processus.

D’emblée, il est important de réitérer que le rapport entre le phénomène de l’extrémisme violent et la jeunesse ne doit être compris comme exclusif ou de définir la jeunesse comme une source de violence ou de radicalité dans la société. Au contraire, il est essentiel de faire le constat que les jeunes sont les victimes de certains facteurs qui entravent certainement leur potentiel et leur avenir, et par conséquent, les pouvoirs publics nationaux et internationaux ont la responsabilité d’agir de manière intégrée pour lutter contre ce phénomène. Cela nécessite des stratégies orientées vers un triple objectif :

- La création des opportunités réelles d’intégration socioéconomique et professionnelle des jeunes.
- Le traitement normalisé pacifique des conflits sociaux, économique et politiques.
- La promotion de l’égalité sociale, la diversité culturelle, la tolérance et la cohabitation civique (dans l’emploi, dans les quartiers, à l’école, dans la communauté, etc.).

La Convention « **SHABAB MOUTASAMIH** » (Jeunesse tolérante) », conçue et élaborée par la Fondation CIDEAL, en consortium avec Alianza por la Solidaridad, et avec l’appui financier de l’Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID), vise à augmenter l’inclusion sociale, les valeurs démocratiques et la résilience face à la violence des jeunes marocains à risque des quartiers notamment défavorisés de Tanger, Mdiq-Fnideq et Casablanca. Et ce par le biais de la sensibilisation, l’intégration communautaire et l’insertion socio-professionnelle. En vue de pouvoir atteindre ces objectifs, un partenariat s’est construit entre la Fondation CIDEAL et l’**Association Cideal Maroc**, qui participe à atteindre une partie importante des objectifs envisagés.

Ce partenariat porte sur deux axes principaux de travail :

- Axe 1 : Améliorer la cohabitation civique et l’intégration communautaire des jeunes vulnérables des quartiers défavorisés de Tanger, M’diq-Fnideq et Casablanca.
- Axe 2 : Promouvoir l’insertion réussite au marché du travail et à l’activité économique des jeunes des quartiers défavorisés de Tanger, M’diq-Fnideq et Casablanca.

Description de la prestation

Objectif 1 : Les sessions de la formation

Dispenser des sessions de formation visant à comprendre le rôle d'Internet et des sphères numériques en ce qui a trait aux phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violent, destiné à 60 acteurs de la SC qui travaillent avec les jeunes en situation de précarité dans les quatre zones du projet, soit 15 membres par zone (Bir Chifae et Tanger Medina à Tanger, Sidi Moumen à Casablanca, et Fnideq à Tetouan).

Durée : 8 jours

Bénéficiaires : 60 jeunes dans les quatre zones d'intervention, soit 15 jeunes dans chaque zone d'intervention.

Date : à partir du mois **Juin 2022**

Lieu de formation Les ateliers auront lieu à :

- Fnideq / Tétouan (15 jeunes)
- Bir Chifae (15 jeunes) et Tanger Medina (15 jeunes) à Tanger
- Sidi Moumen à Casablanca (15 jeunes)

Objectif 2 : Plans stratégiques locales

- Encadrer 30 jeunes dans l'élaboration de quatre plans stratégiques contextualisés liés à la prévention de l'extrémisme violent, soit un plan stratégique par groupe de travail de 7 à 8 personnes

Durée : 16 jours

Bénéficiaires : 30 jeunes dans les quatre zones d'intervention, soit 7 à 8 jeunes dans chaque zone d'intervention

Date : à partir du mois **Juin 2022**

Lieu de formation Les ateliers auront lieu à :

- Fnideq / Tétouan (7 jeunes)
- Bir Chifae (7 jeunes) et Tanger Medina (8 jeunes) à Tanger
- Sidi Moumen à Casablanca (8 jeunes)

2. Tâches et responsabilités du formateur

Il est attendu de l'expert-formateur qu'il :

- Assure le module de formation en transmettant des contenus théoriques et méthodologiques aux participants sur les thèmes choisis ;
- Encadre les participants lors des séances d'exercices, de cas pratiques et de travaux dirigés.

En vue de réaliser sa prestation, le formateur devra proposer un programme de formation détaillé et une méthodologie de formation-animation des participants

- Remettre à l'équipe technique du projet une copie de tout matériel ou support pédagogique qu'il serait amené à utiliser dans le cadre de la formation (le chargé de projet fournira au formateur des logos et des images à introduire aux présentations).
- Assurer la formation pour laquelle il a été recruté ;
- Assurer les sessions de travail pour le développement des plans stratégiques
- Produire et transmettre, dans les délais impartis, les livrables prévus par ces termes de référence.

Avant le début des prestations, le formateur aura pris soin de finaliser son plan de travail, la méthodologie utilisée et le calendrier de son intervention. Au préalable, il aura obtenu de l'équipe technique responsable toute la documentation nécessaire pour l'accomplissement de sa mission.

Pendant sa mission, le formateur pourra être amené à travailler avec des intervenants désignés par l'équipe technique.

3. Résultats attendus

A l'issue de cette formation, plusieurs résultats sont attendus :

- Promouvoir le rôle d'Internet et des sphères numériques en ce qui a trait aux phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violent ;
- Proposer une appréhension plus nuancée à la complexité causale inhérente aux sphères numériques en matière de radicalisation et d'engagement des individus dans l'extrémisme violent ;
- S'informer sur le rôle d'Internet dans les processus s'apparentant à la radicalisation.
- Informer certains mécanismes et facteurs constitutifs des dynamiques de radicalisation menant à la violence ;
- Être en mesure d'appréhender en permanence les menaces actuelles et les risques potentiels à venir posés par l'extrémisme violent et le terrorisme en ligne ;
- Mettre en place une stratégie locale de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, basée sur une approche sociétale fondée sur la communication portant notamment sur la participation des organisations de la société civile ;
- Renforcer les organisations de la société civile en tant qu'élément clé de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en ligne ;
- Encourager les collaborations volontaires visant à générer des initiatives authentiques et innovantes fondées sur la communication pour affronter le problème des contenus extrémistes violents et terroristes en ligne, avec la participation organisations de la société civile et d'autres acteurs ;
- Guider et encadrer les participants tout au long des étapes de préparation, de mise en œuvre et de suivi de leurs plans d'action ;
- Assurer que leurs initiatives seraient efficaces, efficientes et axées sur l'impact.

4. Lieu et calendrier de la prestation

Les formations et les sessions de groupe de travail sont prévues à partir de **15 juin au 15 aout 2022** et auront lieu à : **Fnideq / Tétouan, Tanger, et Casablanca.**

Le formateur-trice devra donc assurer la durée totale de la formation et les plans stratégique définit en **24 jours soit 6 jours par zone de travail**, mais également il doit prévoir le temps nécessaire à la préparation de sa prestation ainsi qu'à l'élaboration des livrables. Des entretiens avec l'équipe technique responsable de la mise en œuvre du projet sont également à prévoir.

5. Rapports et livrables

Le formateur-trice est astreint à la production de :

- **Une note méthodologique** présentant le plan de formation détaillé, la méthode et les outils de formation choisis,
- Un **programme** détaillé de la formation
- Quatre plans stratégiques élaborés dans chaque zone du travail
- Un **rapport** d'évaluation et de recommandations finales de la formation.

La note méthodologique permet au formateur-trice de faire valider par l'équipe technique responsable du projet le plan de formation et les sessions de travail, leurs déroulement et les outils types retenus. Il intervient, au plus tard, **deux** semaines avant le délai d'exécution convenu pour la formation.

Quant au rapport final, il devra être transmis dans un délai de **10 jours ouvrables** après la réalisation des formations et les séances de groupe de travail et soumis à validation de l'équipe technique également.

Il est également attendu du formateur qu'il transmet :

- Les documents supports de la formation ;
- Les fiches et résultats d'exercices réalisés au cours de la formation ;
- Les questionnaires d'évaluation de la formation par les participants remplis ;
- L'intégralité du matériel technique et outils pédagogiques utilisés dans le cadre de la formation ;
- Les articles, textes complémentaires, références sur la thématique abordée.

6. Compétences requises

Le(s) formateur(s) proposé(s) par la structure pour ce module de formation devront répondre aux qualifications requises suivantes :

- Une formation supérieure (Bac +5 au minimum + expérience de mois de 5 ans), de préférence dans le domaine des Sciences Economiques Juridiques, Humaines et Sociales ;
- Une expérience professionnelle justifiée, dans la formation (pédagogie de formation, formation par action, formation des adultes, etc.....) ;
- Une maîtrise du thème objet de formation ;
- Une maîtrise des techniques d'animation participative ;
- Une aptitude réelle à animer les ateliers de formation sur le thème en question ;
- Une bonne connaissance du tissu économique de la région de Tanger / Tétouan / Casablanca ;
- Une bonne capacité d'animation et de communication en langue française et arabe ;
- Il est préférable que les formateurs aient une connaissance élargie du contexte économique et de l'emploi au niveau local.

Seront particulièrement appréciées les candidatures faisant état de :

- Capacités à adapter sa méthodologie d'enseignement en fonction de son auditoire ;
- Dynamisme, rigueur et autonomie ;
- Maîtrise de l'outil informatique et les principaux logiciels bureautiques ;
- Un excellent relationnel et de grandes qualités rédactionnelles et oratoires, en français et en arabe.

7. Conditions de service

L'offre financière pour la prestation devra comprendre, en dirham (MAD), en Hors taxes, et en Toutes Taxes Comprises. A noter que l'offre financière doit porter toute éventuelle dépense liée à cette mission (frais de déplacement, hébergement et toutes autres charges liées à la réalisation de cette mission).

8. Dossier de candidature

Les consultants intéressés par cette activité de formation peuvent se positionner pour la réalisation du module de formation.

Chaque candidat devra constituer et transmettre un dossier de candidature composé des pièces suivantes :

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une proposition technique du programme, du contenu et de la méthodologie de la formation expliquant le mode d'intervention proposé :

- 1) Développement et détails des contenus thématiques du ou des modules de formation qu'il souhaite assurer (voir ci-dessus) ;

- 2) Présentation de la méthodologie pédagogique et participative proposée et des outils et documentations adaptés. Le formateur devra obligatoirement proposer une méthodologie participative, dynamique et innovante prenant en compte le public cible de la formation ainsi que le fait que la formation reçue devra être facilement transmissible par les participants au sein de leurs associations. Il sera également nécessaire de préparer des exemples de cas pratiques et un cahier des charges pour l'organiser des ateliers et exercices de la formation. Le formateur devra prendre en compte l'approche genre dans chacun des modules de formation.

- Un engagement d'entière disponibilité durant la période de la prestation.

9. Processus de sélection

Le processus de sélection du formateur sera organisé suivant les procédures de sélection du CIDEAL Maroc.

Les consultants intéressées par cet avis sont priées de soumettre leur dossier complet, à l'adresse suivante CIDEAL Maroc, 90 rue Ibn Tachfine, Résidence Manara, 2ème étage, apt. 63, Tanger – Maroc, ou par email à info@cidealmaroc.org , au plus tard le **6 juin 2022** à **17h :00**.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.